

# Résidence d'écriture accompagnée

*Se donner le temps de creuser un chantier personnel...*

Cette nouvelle formule part du constat que nous sommes nombreuses et nombreux à nous engager dans des chantiers d'écriture et à avoir des difficultés à les faire vivre...

- ❖ par manque de temps,
- ❖ par manque de disponibilités,
- ❖ par manque de confiance dans sa capacité à le mener à bien,
- ❖ ... et pour tout un tas d'autres raisons.

Cette résidence d'écriture accompagnée essaie de réunir les conditions pour permettre l'entrée en création :

- ❖ Un temps dédié de 5 journées en autonomie,
- ❖ Un gîte aménagé pour l'hébergement avec plusieurs espaces pour écrire,
- ❖ Un temps quotidien d'échanges pour accompagner le processus d'écriture,
- ❖ Les participants sont dégagés de l'organisation des repas.

Concrètement...

**Dates** – du lundi 26 à 10h au vendredi 30 octobre 2026 à 17h.

**Lieu** : Forest (commune de Palladuc – 63) – au cœur de Livradois

**Option hébergement sur le lieu du stage** : en chambre de 2 lits.

**Accompagnement à l'écriture** : Igor Chirat – association Tisseurs de Mots – il s'agit d'un accompagnement collectif, centré sur le projet porté par chacun et chacune, il ne s'agit pas d'un coaching personnel.

**Effectif** : Groupe de 6 participants maximum.

**Tarifs** :

- avec hébergement en chambre double – 340 euros + adhésion 2026 à l'association *Tisseurs de Mots*
- sans hébergement – 280 euros + adhésion 2026 à l'association *Tisseurs de Mots*

Ce tarif comprend : - l'option choisie pour l'hébergement

- la restauration
- la mise à disposition d'espaces de travail
- l'accompagnement sur le chantier d'écriture
- plusieurs sentiers forestiers autour du gîte

**Informations** Association Tisseurs de Mots – [tisseursdemots@gmail.com](mailto:tisseursdemots@gmail.com) – 06 65 91 27 02

# INSCRIPTION

à renvoyer avec le règlement, à l'adresse suivante :

Association Tisseurs de Mots – Bâtiment l'Instruction – Place du Postel – 43100 Brioude

**Inscription non garantie et sous réserve des places disponibles.**

Remboursement si annulation du stage du fait des organisateurs.

Pour un désistement du stagiaire survenant après le 26 septembre 2026, les frais de stage versés ne seront pas remboursés.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je désire m'inscrire à la résidence d'écriture accompagnée, du 26 au 30 octobre 2026, et je verse la somme de 100 euros d'arrhes.

Je choisis l'option  avec hébergement chambre double (340 euros)

sans hébergement (280 euros)

Date et signature :

Deux options sont possibles pour le versement des arrhes :

- Par chèque à l'ordre de *Tisseurs de Mots* et par courrier accompagné de cette fiche d'inscription, à adresser à :  
Association Tisseurs de Mots – Bâtiment l'Instruction – Place du Postel – 43100 Brioude

- Par virement :

Intitulé du compte : Association Tisseurs de Mots

IBAN : FR76 1027 8073 5600 0201 8350 115

BIC : CMCIFR2A

Merci d'indiquer l'objet du virement : *Arrhes résidence d'écriture accompagnée*

La fiche d'inscription est adressée par mail à [tisseursdemots@gmail.com](mailto:tisseursdemots@gmail.com)

Quelle que soit l'option que vous choisissiez, informez-nous bien de votre inscription pour que nous puissions vous réserver une place. Chaque année, certains stages se remplissent rapidement.